

Webinaire de restitution des résultats de « *L'évaluation de la gouvernance locale et de la convergence territoriale des actions et de développement humain* »

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 13 juillet 2021 : L'Observatoire National du Développement Humain organise aujourd'hui à partir de 10H00, un webinaire pour la présentation des résultats de « *L'évaluation de la gouvernance locale et de la convergence territoriale des actions et de développement humain* ».

Co-présidée par Monsieur El Hassan El Mansouri, Secrétaire Général de l'ONDH et M. Mohammed Dardouri, Wali- Coordinateur National de l'INDH, cette rencontre connaîtra la participation de représentants de départements ministériels, d'institutions de gouvernance, des chercheurs et praticiens et des représentants des Agences des Nations Unies.

S'inscrivant dans le contexte des réformes territoriales à l'œuvre dans notre pays, l'Observatoire national du Développement Humain a fait le choix de mettre en place un cadre de suivi-évaluation de la gouvernance territoriale dont l'objectif est d'apprécier les avancées, mais aussi les limites inhérentes à la conception et à la mise en œuvre, à l'échelle communale, des programmes, projets et actions (PPA) de développement humain.

Cette évaluation, menée auprès d'un échantillon de collectivités locales a permis d'apprécier leur contexte politique et financier à des fins d'impulsion et de soutien des dynamiques de développement humain au niveau local. L'approche méthodologique adoptée a traité des dimensions liées aux capacités managériales des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des PPA de DH, à la convergence de leurs actions respectives et à leur participation aux programmes, projets et actions de développement humain.

A. Les principales conclusions ressorties de cette évaluation sont les suivantes :

- La faiblesse des ressources humaines au niveau communal, ce qui est de nature à affecter la conception et la mise en œuvre des projets selon les normes requises ;
- L'élaboration non concertée des documents de planification des différentes collectivités territoriales, ce qui nuit à la convergence des politiques publiques sur le terrain, ainsi qu'à leur efficacité ;

- Une gestion financière communale partout problématique, aussi bien en zones rurales qu'urbaines ;
- L'importance du leadership porté par le Wali ou le Gouverneur pour dépasser les situations de blocage de PPA consécutives à la faiblesse des moyens financiers et humains des communes et à la déconcentration encore inachevée des départements sectoriels ;
- Des entraves majeures à la mise en œuvre des programmes, projets et actions de développement humain dès lors que la capacité du conseil communal à créer du consensus politiques, à mobiliser des compétences humaines et des ressources financières, ainsi qu'à fédérer la société civile et d'autres partenaires autour des problématiques et des enjeux du développement est faible.
- La faiblesse de l'implication de la société civile dans la gestion et la planification en général. Néanmoins, pour certains contextes socio-culturels spécifiques, la société civile est en mesure d'assurer le leadership nécessaire à la mise en convergence des efforts des différents acteurs pour la mise en œuvre des PPA de DH ;
- Une tendance à la professionnalisation du tissu associatif rendue possible grâce à la mise en concurrence dans les procédures d'appel d'offres. Néanmoins, elle reste essentiellement limitée à la réalisation de prestation de services pour un opérateur technique.
- La faiblesse du recours à l'intercommunalité en l'absence de mécanismes souples et incitatifs de coopération entre les communes. Pourtant, dans les espaces péri-urbains, elle peut être vue comme un outil essentiel de solidarité, de coopération et de projet.

B. Perspectives

A l'occasion de cette évaluation, les différentes échelles territoriales sont prises en compte. Ainsi, le niveau communal sera à nouveau privilégié comme lieu d'observation de la gouvernance des PPA de DH. En effet, la commune constitue un acteur majeur dans leur mise en œuvre et à ce titre, la dynamique communale, notamment le contexte politique et financier, les ressources humaines et la planification, bénéficiera de toute l'attention nécessaire car elle conditionne le système de gouvernance des PPA.

Le rôle du cercle dans le nouveau contexte d'appropriation de la déconcentration s'avère essentiel pour l'impulsion de l'intercommunalité et la construction de nouveaux espaces intermédiaires en milieu rural, regroupant des PPA et des services mutualisés. Cet échelon territorial s'impose désormais pour le recensement des PPA de DH et à ce titre, ses capacités à exercer des compétences intercommunales, à appuyer l'encadrement administratif des espaces concernés et à y accompagner les mutations démographiques, sociales et économiques, sont fondamentales.

Enfin, la région et la province sont des niveaux où se décident la priorisation, la localisation, la programmation et le financement des PPA de DH. A ce titre, la mise en œuvre des principes de coordination et d'harmonisation des documents de planification (PAC, PDR et PDP) devient une nécessité pour disposer d'une vision commune et partagée du développement local qui préciserait les besoins des populations à hauteur des capacités financières mobilisables par les communes.

A propos de l'Observatoire :

L'Observatoire National du Développement Humain est un organe indépendant institué auprès du Chef du Gouvernement avec pour mission permanente d'analyser et d'évaluer l'impact des projets, programmes et actions de développement humain au Maroc. Les évaluations de l'Observatoire s'articulent autour de plusieurs axes : l'éducation, la santé, l'inclusion, la gouvernance, l'emploi, l'économie...etc.

Aujourd'hui, l'ONDH dispose d'atouts majeurs, qu'il convient de rappeler :

- *La mise en place d'un dispositif de veille couvrant l'ensemble des dimensions du développement humain au Maroc ;*
- *Le développement d'une expertise multidimensionnelle en matière de suivi et d'évaluation des progrès de développement humain au Maroc ;*
- *Le positionnement de l'ONDH, en tant que lieu de débat et de réflexion scientifiques autour des enjeux du développement humain ;*
- *Le rôle de l'ONDH en matière de renforcement des capacités nationales en évaluation des politiques publiques. <http://www.ondh.ma>*

Contacts presse:

Sabrina Arifi | *Chargée de communication* | 06.25.11.78.35 | arifi@ondh.org.ma